

FIN DES CREUSEMENTS AU TUNNELIER SUR LE PROLONGEMENT NORD DE LA LIGNE 14

Jeudi 3 mai a eu lieu l'arrivée du tunnelier « Yolène » à la future station de Clichy – Saint-Ouen. Cette étape majeure marque la fin des creusements par les deux tunneliers du prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare et Mairie de Saint-Ouen.

A l'œuvre depuis septembre 2015, le tunnelier « Yolène » a achevé jeudi 3 mai le creusement des 3,6 kilomètres de tunnel entre l'arrière-gare de Saint-Lazare et la future station Clichy – Saint-Ouen. Cette étape marque la fin des creusements sur le prolongement nord de la ligne 14, le second tunnelier engagé, « Solenne », ayant fini sa course début avril après le creusement de 2,2 kilomètres de tunnel entre Saint-Ouen et Saint-Denis.

La RATP, maître d'ouvrage du prolongement, Ile-de-France Mobilités co-maître d'ouvrage, et les différentes entreprises impliquées, achèvent désormais la pose des équipements ferroviaires (rails, alimentation électrique, signalisation et télécommunications) et de la voie, déjà présente sur un tiers du linéaire total, en vue de la mise en service du prolongement à l'été 2020. En parallèle démarrent les travaux d'aménagement des stations.

La RATP construit par ailleurs un nouveau Site de Maintenance et de Remisage des trains (SMR) de la ligne 14 à Saint-Ouen. Les travaux d'aménagement sont en cours, et la pose de la voie a débuté en avril 2018. Le site sera opérationnel d'ici fin 2019 pour accueillir les nouvelles rames MP14 de la ligne.

UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT POUR LE NORD-OUEST METROPOLITAIN

Le prolongement nord de la ligne 14, de Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen, a pour objectif prioritaire de désaturer la ligne 13 et d'améliorer les conditions de transport, en la déchargeant d'environ un quart de ses voyageurs.

Avec 4 nouvelles stations (Pont Cardinet, Porte de Clichy, Clichy Saint-Ouen RER et Mairie de Saint-Ouen), la ligne 14 permettra également de dynamiser de nouveaux territoires du nord-ouest, desservant des quartiers en développement qui réuniront 96 000 habitants et 72 000 emplois.

La ligne 14 offrira par ailleurs des correspondances avec les deux branches de la ligne 13, le RER C, la ligne L du Transilien, le tramway T3b (prolongé de la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières), le réseau de bus et, à terme, les lignes 15 Est et Ouest, 16 et 17 du Grand Paris Express avec le prolongement prévu jusqu'à St-Denis-Pleyel, qui sera le plus important hub du réseau.

Ce projet est financé par plusieurs partenaires : la Société du Grand Paris (55 %), la Ville de Paris (20%), la Région Île-de-France (13%), le Département des Hauts-de-Seine (3%), le Conseil général de la Seine-Saint-Denis (3%)...

APRES LE NORD, BIENTOT DES CREUSEMENTS AU SUD DE LA LIGNE 14

Alors que les tunneliers ont achevé leur travail sur le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen, c'est désormais le prolongement de la ligne 14 à Orly qui se prépare avec le lancement des travaux de génie civil en février. Ce chantier accueillera pour sa part 3 tunneliers, dont les creusements démarreront en 2019. Le prolongement sud de la ligne 14, dont la mise en service est prévue au deuxième trimestre 2024, comprend la création de 7 nouvelles gares entre Olympiades et l'Aéroport d'Orly.

Principalement sous maîtrise d'ouvrage de la RATP, et financé par la Société du Grand Paris, le prolongement sud de la ligne 14 fera 14 kilomètres de long et permettra d'offrir chaque jour aux nouveaux territoires desservis une capacité de 40 000 places aux heures de pointe, rapprochant Orly à 23 minutes de la Gare de Lyon. Il contribuera, comme le prolongement au nord, à faire de la ligne 14 la future colonne vertébrale du Grand Paris Express, et un axe de transport majeur en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

DE NOUVEAUX TRAINS MP14 POUR LA LIGNE 14

A partir de 2019, la ligne 14 va être équipée de nouveaux trains MP14 constitués de 8 voitures et capables de circuler à une vitesse de 80 km/h. Ces trains remplaceront progressivement le parc actuel à 6 voitures, afin de faire passer la capacité maximale de la ligne 14 de 40 000 places aux heures de pointe.

Ce nouveau matériel financé par Île-de-France Mobilités et aux couleurs des transports régionaux permettra de répondre aux nouveaux besoins liés aux prolongements de la ligne 14 à Saint-Denis Pleyel au Nord et Aéroport d'Orly au Sud.

Il sera équipé d'écrans à bord, plus confortable, et consommera 20% de moins que les précédents trains (éclairage LED, freinage électrique...).

Au total, 35 rames neuves ont été commandées par Île-de-France Mobilités pour équiper l'ensemble de la ligne 14 prolongée à Mairie de Saint-Ouen. Le parc sera ensuite complété avec 37 rames supplémentaires à la mise en service des prolongements à Saint-Denis Pleyel au nord et à l'Aéroport d'Orly au sud. Ces 72 rames neuves représentent un investissement de plus d'un milliard d'euros.

CHIFFRES CLES DES CREUSEMENTS AU NORD DE LA LIGNE 14

- 5,8 km de tunnel
- 370 000 mètres cubes de terre excavés
- 1230 tonnes : le poids d'un tunnelier
- 12 mètres : la progression quotidienne d'un tunnelier

QU'EST-CE QU'UN TUNNELIER ?

Le tunnelier est une machine puissante qui s'apparente à une usine souterraine. Il effectue tout à la fois le creusement du sous-sol, le soutènement des terrains traversés et la construction proprement dite du tunnel. Il est composé de deux grandes parties : le bouclier et le train suiveur. Le bouclier sert à creuser (avec la roue de coupe), à mettre en place les voussoirs (éléments préfabriqués constituant le revêtement définitif) et à extraire les déblais (avec la jupe). À l'arrière du bouclier vient le train suiveur, posé sur des rails. Il permet d'acheminer les voussoirs depuis l'extérieur et d'évacuer les déblais.

CONTACTS PRESSE

RATP: Alexandre Gallet / 01 58 78 37 37 / alexandre.gallet@ratp.fr

Ile-de-France Mobilités : Sébastien Mabile / 01 47 53 28 42 / sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr

Ville de Paris: Marion Fonteny / marion.fonteny@paris.fr

Préfecture d'Île-de-France, Préfecture de Paris : pref-communication@paris.gouv.fr

Département des Hauts-de-Seine: Amélie Chabuet / 01 47 29 35 78 / achabuet@hauts-de-seine.fr

Département de Seine-Saint-Denis : Antoine Delangre-Marini / adelangremarini@seinesaintdenis.fr

Société du Grand Paris: Thomas Hantz / thomas.hantz@societedugrandparis.fr